

## **Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 9 JUILLET 2018**

### **1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2018**

Secrétaire de séance : Mr BOCHE

Observations : néant

### **2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

#### **A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES**

- Mauvais état des jeux du parc de la maison de retraite : le rapport de contrôle a été effectué par une entreprise agréée (Sportest), il faut effectivement faire des réparations. Mr MARY souhaite que le conseil vote pour qu'une société spécialisée intervienne pour faire les réparations. Le maire souhaite que le point soit fait avant toute intervention. Si des jeux sont inutilisables il faudra les enlever purement et simplement. Affaire à suivre.
- Salle de sports : interdire l'accès à l'échelle crinoline.
- Devis peinture salle des fêtes et restaurant scolaire : le conseil vote pour le moins disant (11 voix pour) pour 4.675.39 € TTC. Faire chiffrer les peintures des ouvertures également.
- Cambriolage au club house en juin : en attendant les réparations, Mr BOCHE propose de protéger les accès en fixant des panneaux de bois.
- Ecole Henri Dès : le mur n'est toujours pas fini. Voir également la toiture du préau de la cour côté parking.

#### **B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINE**

- Point sur les inondations :
  - La Poitevinière : faire un arasement pour canaliser les eaux pluviales provenant de Nantilly et la Poitevinière pour modifier le fil de l'eau.
  - La Marchetière : participation de la commune à la pose de buses pour canaliser les eaux pluviales venant du village et passant sur sa propriété. Le conseil décide de prendre en charge le regard sur la voie publique mais pas les buses sur la partie privée.
- Peinture au sol en cours (modifications rue du Soleil Levant en cours sur un passage piétons)
- Parterre devant l'église : maçonnerie en cours

- Livraison broyeur : reporté en Novembre prochain. En attendant, la maintenance de notre matériel se fera gratuitement par le fournisseur du nouveau matériel.
- Enrouleur mis en place au stade et en fonctionnement. Regarnissage pelouse du terrain principal par l'entreprise spécialisée courant de la semaine prochaine (2<sup>ème</sup> passage sur 3).
- Visite des maisons fleuries vendredi dernier (88 kms).
- Chemins : remise en état au Moulin Breton, la Brétinière, la Fretière... A l'avenir, il conviendrait à l'entrée de l'hiver de faire des saignées et déboucher au maximum les regards pour éviter ce genre de situations catastrophiques pour les riverains.
- Route de Clessé : passage caméra par l'agglo prévu dans le réseau eaux pluviales. Prévoir les demandes de travaux pour que l'agglo les inscrive dans le programme de travaux annuel.

**C) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES) - ECOLES**

- T.A.P. : les activités sont terminées, globalement elles se sont bien passées.
- Cantine : projet de faire une semaine du goût avec de la musique. Affaire à suivre à la prochaine rentrée.
- Conseil d'école : les enseignantes sont satisfaites. Demandes diverses de travaux d'entretien à réaliser en cours d'année. Fête de fin d'année très réussie et excellente ambiance avec la participation des ATSEM.

**D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES**

**14 juillet :**

- Pancartes de signalisation préparées pour les randonnées, achat de guirlandes de décos pour l'aire de détente. Rendez-vous à 10 h 30 pour la préparation de l'apéritif.
- Sono louée et coffret électrique monophasé acheté.
- Faire un arrêté pour interdire l'accès de la rue des jardins en raison du passage de la randonnée vélo.

**E) COMMUNICATION – INFORMATIONS**

- bulletin municipal 2018 distribué : satisfaisant mais il manque une information générale sur les activités du CCAS aide sociale.
- bureau du basket : changement du Président : François JASMIN
- foyer des jeunes : réunion jeudi 12 juillet pour le règlement intérieur (foyer fermé actuellement)
- aide alimentaire gérée par le CCAS : les décisions de prise en charge seront prises par le Président du CCAS de Chiché et non plus par le CCAS de Bressuire.
- rapport d'activités 2017 du SVL disponible sur internet (prix de l'eau TTC 2,024 €/m<sup>3</sup>) et de l'agglo 2 B.

- cotisations 2018 à l'ADM : appel de cotisations 2018 reçu pour un montant de 737,61 € (rappel Budget primitif = 800 €).
- stock car : l'association remet des billets d'entrées gratuites en remerciement du soutien logistique et financier de la commune.
- demande du Tarot Club pour offrir l'apéritif pour les 12 heures de Tarot le 27 octobre 2018. Accord du conseil.
- Demande de la SEP pour la visite de Henri Dès pour la prise en charge de la location du tivoli pour 430 €. Accord du conseil (abstention de Mme MERCERON).
- Suite au dernier conseil concernant des troubles de voisinage rue du commerce, un courrier en recommandé a été adressé aux intéressés.
- Diagnostic des ouvrages de gestion des eaux pluviales à fournir à l'Agglo.
- Commission de sécurité au théâtre : avis favorable suite aux contrôles diligentés par le CRER.
- 6 septembre : inauguration de la supérette suite à l'agrandissement organisée par le groupe Casino.
- Allée des 4 bornes : lecture de la réponse du maire adressée à Serge Merceron. Une rencontre avec Mr Gonzague De Beauregard a eu lieu pour définir les travaux qu'il reste à faire et notamment le droit d'utiliser cette allée 3 ou 4 fois par an. A voir avec le notaire.

### **3) AGGLO 2 B :**

Nomination d'un adjoint à la sécurité pour la protection de la jeunesse : améliorer la tranquillité publique. Mr RENAUDET est nommé à cette fonction.

### **4) TRAVAUX EFFACEMENT DES RÉSEAUX ROUTE DE CLESSÉ : DEVIS LAMPADAIRES ET DEMANDE SUBVENTION SIEDS**

Suite à la consultation, 2 réponses ont été réceptionnées en mairie, celle de :

CETP : 66.755.03 € TTC

BOUYGUES : 70.255 € TTC

Le conseil retient l'offre de la CETP, moins disante. Une demande de subvention auprès du SIEDS pourra donc être envoyée avant de commencer les travaux.

### **5) POINT SUR LA RÉORGANISATION DES ÉQUIPES DES AGENTS COMMUNAUX**

Le travail de réaménagement des plannings a permis de diminuer de 6 heures par semaine le ménage à l'école : 13 h par semaine au lieu de 19 heures. La présence de l'ATSEM en classe de GS : tous les matins et les mardis et jeudis après-midi de 15 h à 16 h 30 à la demande de la directrice a été maintenue.

- Une réunion pour la préparation des états des lieux aura lieu le 25 juillet à 17 h 00 avec les services techniques et Mmes MOREAU et TURPAULT qui vont prendre des astreintes le week end dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018.